



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juin 2026 à 19H30

Suite à la convocation légale du 29 mai 2026 établie par Madame Liliane JOURNOT, maire de Deluz le Conseil Municipal de la commune de DELUZ s'est réuni le vendredi 5 juin 2026 à 19H30 en mairie, en séance ordinaire, salle du conseil municipal.

Il a été procédé conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance. Monsieur Johann BERÇOT été désigné pour remplir cette fonction.

Etaient présents (11) : JOURNOT Liliane ; VERNET Dominique ; AUBERTIN Dénia ; BERÇOT Patrick
BERÇOT Johann ; GAUFFRE Maxime ; CRASSA Lidwine ; DEBOUCHE Magali ; MICHEL Jean
Philippe ; MICHAUD Amélie ; PONÇOT Bénédicte ; POTIER Myriam ; REMACK David ; SILLANS Aline

Absents excusés (1) : SEGUIN Philippe,

Procurations (1) : SEGUIN Philippe à Myriam POTIER

Madame la Maire ayant constaté la présence du quorum a ouvert la séance à 19H30

ORDRE DU JOUR :

I DELIBERATIONS :

1. Election des délégués titulaires aux sénatoriales (3)
2. Election des suppléants aux sénatoriales (3)

1) Election des délégués titulaires

Se portent candidats 3 membres du conseil municipal

Dominique VERNET

Liliane JOURNOT

Jean-Philippe MICHEL

Il est procédé au vote à bulletin secret. Le dépouillement est effectué par les membres les plus jeunes du conseil municipal : Magali DEBOUCHE et Maxime GAUFFRE

Après le dépouillement ont obtenu :

Dominique VERNET : 15 voix (Élu)

Liliane JOURNOT : 14 voix (Élue)

Jean-Philippe MICHEL : 11 voix (Élu)

On été élus la majorité absolue les délégués titulaires suivants : Dominique VERNET, Liliane JOURNOT, Jean-Philippe MICHEL

VOTE : 15 pour, 0 contre, 0 abstention

2) Election des délégués suppléants

Se portent candidats 3 membres du conseil municipal :

David REMACK

Myriam POTIER

Maxime GAUFFRE

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement est effectué par les membres les plus jeunes du conseil municipal : Magali

DEBOUCHE et Maxime GAUFFRE

Après le dépouillement ont obtenu :

David REMACK : 15 voix (Élu)

Myriam POTIER : 15 voix (Élue)

Maxime GAUFFRE : 14 voix (Élu)

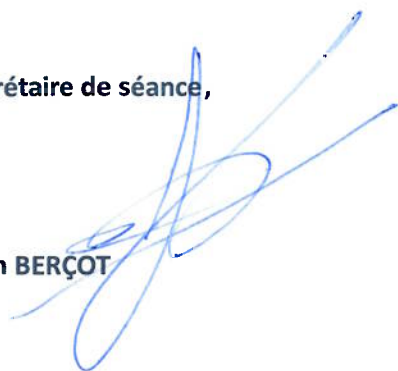
Ont été élus à la majorité absolue les délégués suppléants suivants : David REMACK, Myriam POTIER, Maxime GAUFFRE

VOTE : 15 pour, 0 contre, 0 abstention

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h10.

Le secrétaire de séance,

Johann BERÇOT



La Maire,

Liliane JOURNOT

